

Tableau des garanties

NATURE DES ACTES	OPTION 1	OPTION 2
FRAIS HOSPITALIERS		
Honoraires (médecins, chirurgiens, anesthésistes)	100 %	200 %
Frais de séjour - secteur conventionné	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour - secteur non-conventionné	100 %	200 %
Frais transport du malade	100 %	200 %
Frais de salle d'opération	100 %	200 %
AUTRES FRAIS HOSPITALIERS		
Chambre particulière (limité à 30 jours par an)	23 €/jour	35 €/jour
Forfait hospitalier journalier	Frais réels	Frais réels
Lit accompagnant (enfant de moins de 14 ans)	8 €/jour	12 €/jour
CONSULTATIONS PRÉ OU POST-OPÉRATOIRES	100 %	200 %

Les remboursements sont exprimés en pourcentage de la base de remboursement de la sécurité sociale (en secteur non conventionné les remboursements sont exprimés en pourcentage du tarif de convention) dans la limite des frais réellement engagés et comprennent le remboursement du régime obligatoire.